

Amis de la culture néerlandaise (ACN)

(anciennement Société des Amis de l'Institut Néerlandais)



Bulletin d'adhésion et/ou de don à l'association des Amis de la néerlandaise

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Courriel : _____@_____

Ancien membre de l'association des Amis de l'Institut Néerlandais : oui non

Adhésion simple

- ✓ Membre Ami (plus de 26 ans) : 25 €
- ✓ Membre Copain (moins de 26 ans) : 15 €
- ✓ Membre Ami double (2 amis à la même adresse) 40 €

Mécénat et adhésion couplée à un don

Adhésion couplée à un don

- ✓ Membre Cher Ami : > 60 €
(dont 25 € d'adhésion annuelle)
- ✓ Membre Très Cher Ami (personne morale) : > 250 €
(dont 25 € d'adhésion annuelle)

Mécénat

Le mécénat concerne plus particulièrement les entreprises qui souhaitent contribuer à la promotion de la culture néerlandaise en France. Leurs dons sont valorisés par l'association ACN, à l'occasion notamment de l'attribution du Prix de la Tulipe d'or.

Règlement :

- ✓ Par chèque : merci de bien vouloir adresser votre bulletin et votre chèque (rédigé à l'ordre de : ACN) à la trésorière d'ACN : Mme Anneke Kerkhof, 75bis rue des Entrepreneurs, 75015 Paris
- ✓ Virement bancaire :
Banque Neuflyze OBC, 3 Avenue Hoche, 75008 Paris
IBAN : FR76 3078 8001 0020 0019 3000 194
BIC : NSMBFRPPXXX

En cas de virement bancaire, merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion complété à amisdelacultureneerlandaise@gmail.com (précisez que vous avez fait un virement dont la réception vous sera confirmée)

RENSEIGNEMENTS : amisdelacultureneerlandaise@gmail.com